

COMPTE RENDU DU CA DU 24 JUIN 2026

Présents : M. Aubert, F. Cayet, V. Ballester-Salogue, P. Donato, P. Gougler, D. Levier, Y. Robert, excusée D. Chevallier
Validation du CR du CA du 11 février 26 en absence d'objections

-Projet de partenariat avec l'association "Sous les arbres" dont Anne Meilhac est invitée au CA.

-Hébergement d'une pépinière au jardin : pépinière créée à partir de semences récoltées au jardin, à la FUN et de plants prélevés dans la nature.

Le projet est la plantation participative en ville. Il s'appuiera sur les habitants et les écoles pour être indépendant des subventions. La gestation du projet demande 1 à 2 ans.

-Accueil d'ateliers lecture et dessin pour les enfants au jardin, « prendre son temps pour lire, dessiner...».

Du matériel de lecture, dessin, des doudous pourront être stockés à l'abris (cantine...) dans le cabanon.

Un calendrier et périodicité sont à prévoir, ciblés sur les samedi après-midi.

Les projets sont validés, une convention de partenariat pourra être proposée à l'automne 26.

-Conseil de jardin (CJ)

-Validation de la création d'un conseil de jardin et de sa charte (projet joint)

-Le CJ propose l'organisation de l'irrigation estivale du jardin :

L'arrosage sera manuel pour éviter les excès d'arrosage que nous avons connus avec l'irrigation automatique.

La coordination se fera par le groupe whatsapp et un affichage sur la porte du cabanon. Chacun indiquera ce qu'il a arrosé et quand. Un arrosoir pourra rester dehors pour ceux qui n'ont pas la clef du cabanon.

Les zones à privilégier sont :

la pépinière (PE) le Potager (PO) les rosiers (R) les tinctoriales (T), les artichauts (A), les vignes (V).

Toutefois nous déclencherons un orage artificiel mensuel par l'irrigation automatique.

-Les potagers de Jean Michel et Marie Carmen

Le repérage sur plan de l'existant, des projets et la parcelle de plantes sauvages comestibles de Roger, sont en pj.

La plupart des espaces repérés dans les projets sont destinés à rester en friche le long des clôtures.

Par ailleurs, l'entretien des oliviers et des haies qui doit être annuel exclut les plantations dans des zones de travail et de piétinement. De plus l'installation des exposants pour la foire expo exclut l'occupation durable de ces sites.

Aucun potager n'y sera donc implanté.

La parcelle que Jean Michel cultive près des petits composteurs reste à sa disposition.

La parcelle que Roger a initié reste à sa disposition, mais avec des risques de piétinement. Déplacement ?

L'espace du potager actuel reste à disposition de Marie Carmen, mais le conseil de jardin en proposera une restructuration pour mieux exploiter l'espace, mieux circuler et travailler l'esthétique de ce site pédagogique.

-Point financier

- Trésorerie : 4003,47€, répartis en 3622,47 € sur le compte Crédit Agricole et 381€ en espèces.
- La subvention de 2000 € attribuée par le FDVA est mis en règlement, donc arrivera d'ici peu sur le compte.
- Le montant des adhésions encaissées depuis le premier janvier 2026 s'élève à 1746 €.

Adhésions :

- 54 adhérent(e)s sont à jour de leur cotisation. Appel à renouvellement à la fin du mois de l'échéance. Par exemple trois sociétaires ayant cotisé en juin 2025 seront sollicités le 1er juillet. Quatre retardataires ont été relancés le 29 mai sans succès...
- On compte 18 nouveaux adhérents depuis le 1er janvier 2026, la dynamique des activités a payé, continuons dans cette voie.

-Débriefing de la foire-expo et de la fête de la nature.

La foire expo fin avril, fut un grand succès avec 8 exposants et 600 visiteurs. Le CA renouvelle ses félicitations à Patrick. Le projet est reconduit pour le dernier samedi d'avril 2027, avec adaptation du buffet. Il devrait prendre de l'ampleur.

La fête de la nature fin mai, fut aussi une réussite à une échelle beaucoup plus modeste. (80 visiteurs)

Ces deux manifestations resteront les temps forts du printemps au jardin, leur anticipation doit permettre de distribuer des flyers à l'occasion d'expo et manifestations dans divers sites.

-Bibliothèque :

-La Linnéenne de Provence déménage ses documents de la bibliothèque vers la salle de bois comme prévu dans notre convention. Le déménagement aura lieu le 4 juillet à 9h30 en présence de Brigitte et Maeva. Elles veilleront à ce que l'espace dédié à la Linnéenne n'empiète pas sur celui de la SHA.

-L'organisation du déménagement des archives administratives de la SHA vers la salle bois pour libérer le bureau de la bastide sera envisagé en septembre. Couplé au rapatriement des archives documentaires dans la bibliothèque, ce sont environ 25 m2 qui seront libérés et permettront une négociation du loyer à la Ville, actuellement de 3000 €.

-Organisation de la journée du patrimoine le samedi 19 septembre à la bibliothèque, avec troc-vente de livres à l'extérieur. Il n'y aura pas d'atelier au jardin ce samedi là, mais un troc -vente de plantes. Un fléchage réciproque orientera les visiteurs vers la bibliothèque ou le jardin.

-Questions diverses : La revue Rustica, conviée par Valérie, fera un reportage sur les lierres du jardin le 18 septembre prochain.

